

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 8 juin 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1, 2, 3 et 4 juin 2021

2021 DASCO 95 Convention de partenariat avec l'Etablissement public « LE CENTQUATRE - PARIS » dans le cadre de l'exposition "Objectif Photos" labellisée « L'Art pour Grandir »

M. Patrick BLOCHE, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le Projet Éducatif Territorial Parisien signé le 1^{er} septembre 2016 ;

Vu le projet de délibération en date du 18 mai 2021, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention avec l'Établissement public « LE CENTQUATRE - PARIS » ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick BLOCHE, au nom de la 6^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'Établissement public « LE CENTQUATRE - PARIS » la convention annexée à la présente délibération.

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant de 4.000 euros, sera imputée sur le budget 2021 de fonctionnement de la Ville de Paris pour 2021.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO